

DEPARTEMENT DE LA REUNION  
**VILLE DU PORT**



**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du mercredi 15 juillet 2020**

Nombre de conseillers  
en exercice : 39

**A l'ouverture de la séance**

Nombre de présents : 30  
Nombre de représentés : 05  
Nombre de votants : 35

**OBJET**

**Affaire n° 2020-074**

**ELECTION DES ADJOINTS  
SUITE A LA DEMISSION DU MAIRE  
EN EXERCICE**

**NOTA** : le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil Municipal a été faite le 9 juillet 2020 et affichée le 9 juillet 2020.
- le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le :

**L'AN DEUX MILLE VINGT**, le mercredi quinze juillet, le Conseil Municipal du Port s'est réuni en Mairie, après convocation légale sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

**Secrétaire de séance** : Mme Aurélie Testan.

**Étaient présents** : M. Jean-Claude Adois, M. Mihidoiri Ali, M. Didier Amachalla, M. Jean Paul Babef, Mme Véronique Bassonville, Mme Danila Bègue, Mme Jasmine Béton, M. Wilfrid Cerveaux, Mme Claudette Clain Maillot, Mme Annick Le Toullec, M. Henry Hippolyte, M. Olivier Hoarau, M. Alain Iafar, Mme Brigitte Laurestant, Mme Garicia Latra Abélard, Mme Honorine Lavielle, M. Armand Mouniata, Mme Karine Mounien, M. Jean-Max Nages, Mme Mémouna Patel, M. Patrice Payet, M. Guy Pernic, M. Bernard Robert, Mme Aurélie Testan, Mme Paméla Trécasce, Mme Sophie Tsiavia, Mme Barbara Saminadin, M. Fayzal Ahmed Vali, M. Sergio Erapa, Mme Annie Mourgaye.

**Absents représentés** : M. Zakaria Ali (par M Fayzal Ahmed Vali), Mme Bibi-Fatima Anli (par M. Jean Paul Babef), Mme Catherine Gossard (par Mme Jasmine Béton), M. Franck Jacques Antoine (par M. Guy Pernic), Mme Gilda Breda (par M. Henry Hippolyte).

**Arrivée (s) en cours de séance** : Mme Paméla Trécasce à 17 h 09.

**Départ (s) en cours de séance** : Néant.

**Absents** : Mme Firose Gador, M. Patrice Casimir, M. Bertrand Fruteau, Mme Valérie Auber.

**LE MAIRE**



**Olivier HOARAU**

**Affaire n° 2020-074**

**ELECTION DES ADJOINTS AU MAIRE  
SUITE A LA DEMISSION DU MAIRE EN EXERCICE**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2122-7-2 ;

**Vu** la délibération n°2020-002 du 26 mai 2020, fixant à 11 le nombre des adjoints au maire,

**Vu** l'élection du maire en date du 15 juillet 2020,

**Considérant** qu'en application des dispositions de l'article L.2122-10 al. 3 du CGCT, chaque nouvelle élection du maire emporte une nouvelle élection des adjoints,

**Considérant** que, dans les communes de 1000 habitants et plus, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus ;

**Considérant** qu'aucune disposition n'impose que le Maire et son premier adjoint soient de sexe différent ;

M. Olivier Hoarau, Maire, annonce au nom de la majorité municipale la liste des candidats pour ces 11 postes d'adjoints, composée comme suit :

- Mme Annick Le Toullec
- M. Armand Mouniata
- Mme Jasmine Béton
- M. Bernard Robert
- Mme Karine Mounien
- M. Wilfrid Cerveaux
- Mme Mémouna Patel
- M. Mihidoiri Ali
- Mme Bibi-Fatima Anli
- M. Guy Pernic
- Mme Catherine Gossard

Une seule liste est enregistrée, celle de la majorité.

Pour superviser les opérations de vote et procéder au dépouillement, le Maire constitue un bureau formé d'un Président (M. le Maire), de 2 assesseurs (M. Fayzal Ahmed-Vali et M. Armand Mouniata) et 1 secrétaire (Mme Aurélie Testan).

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a voté à bulletin secret.

**Premier tour de scrutin :**

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

- Nombre de votants : 35
- Bulletins blancs : 2
- Suffrages exprimés : 33
- Majorité absolue des suffrages : 17

A obtenu :

La liste de la majorité : 33 voix

La liste de la majorité municipale présentée ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, le Maire proclame cette liste élue avec 33 voix.

Ont été proclamés adjoints et immédiatement installés dans leur fonction les candidats figurant sur la liste de la majorité municipale. Ils ont pris rang dans l'ordre de cette liste, tels qu'ils figurent ci-dessous :

- 1<sup>er</sup> adjointe : Mme Annick Le Toullec
- 2<sup>ème</sup> adjoint : M. Armand Mouniata
- 3<sup>ème</sup> adjointe : Mme Jasmine Béton
- 4<sup>ème</sup> adjoint : M. Bernard Robert
- 5<sup>ème</sup> adjointe : Mme Karine Mounien
- 6<sup>ème</sup> adjoint : M. Wilfrid Cerveaux
- 7<sup>ème</sup> adjointe : Mme Mémouna Patel
- 8<sup>ème</sup> adjoint : M. Mihidoiri Ali
- 9<sup>ème</sup> adjointe : Mme Bibi-Fatima Anli
- 10<sup>ème</sup> adjoint : M. Guy Pernic
- 11<sup>ème</sup> adjointe : Mme Catherine Gossard

**POUR EXTRAIT CONFORME**

**LE MAIRE**



**Olivier HOARAU**

Envoyé en préfecture le 17/07/2020

Reçu en préfecture le 17/07/2020

Affiché le 15/07/2020



ID : 974-219740073-20200715-DL\_150720\_074-DE